

# Collectif « Eau secours »



## **Compte rendu de la réunion du Collectif avec Mr le Président du SMERRV Mercredi 25 Juin 2014 à 16h30**

Mr Jérôme Bouletin, Président du SMERRV et Mr André Aiello, Vice Président reçoivent le Collectif « Eau Secours » au siège du SMERRV.

Mr Jean Pierre Saussac fait les présentations du Collectif :  
Mme Babou Quoirin et Mr Jean François Samie pour les usagers de St Didier  
Mr Robert Igoulen, pour l'association ADUEA du canton de Pernes et des communes proches.  
Mr Jean Jacques Léger pour les usagers de Saint Philippe à Pernes les fontaines  
Le Collectif est accompagné de Mme Nicole Bernard, Présidente FNE Vaucluse.

Après les remerciements d'usage, Jean Pierre Saussac expose les objectifs du Collectif « Eau secours » en soulignant l'importance des échanges d'idées, des propositions et des solutions nécessaires pour remédier aux conséquences des dysfonctionnements récurrents de la STEP de St Didier.

Un rapide historique rappelle les avatars de cette station, le déroulement de la procédure de raccordement incohérent, autorisant une sur-pollution de la Nesque et ses conséquences : Le film, « La Nesque une rivière morte, à l'aval de St Didier » et les résultats d'analyses « catastrophiques » effectuées par le laboratoire départemental du Vaucluse, le 2 Juin 2014, montrent l'étendue des dégâts.

Mr Jérôme Bouletin précise que Mr Aiello sera notre principal interlocuteur, que les Vices présidences sont attribuées avec des critères politiques et géographiques, comme la dénomination de responsable de secteur.

La mise en cause de l'entreprise RIVASI BTP a engendré l'expertise du Dr Dewevre relevant treize défauts majeurs. Pourtant le 31 décembre 2013, la conformité de la STEP de St Didier, sera paradoxalement et doublement confirmée à la fois pour l'équipement technique et pour la performance par les services de l'état : la DDT du Vaucluse.

Mr Bouletin précise avoir demandé à la SDEI de ne pas réclamer la redevance d'assainissement pour les usagers non raccordés. Malgré cela, des relances et mises en demeure ont eu lieu, pour finalement aboutir, selon la volonté du SMERRV à l'exemption de cette redevance pour les non raccordés.

Le remplacement des quatre modules de la STEP a déjà été réalisé, les trois restants devant être installés d'ici la fin Juillet.

Le coût engendré par le mauvais fonctionnement est estimé à 500 000 € dont 200 000 € pour les modules.

## Collectif « Eau secours »

Le SMERRV a engagé une procédure au contentieux, ce qui rend impossible la transmission de documents au collectif.

Un expert a été nommé, un rapport sera remis, servant au juge pour statuer. Après ce jugement, les documents seront accessibles.

Mr Bouletin dénonce les difficultés rencontrées pour disposer des notices techniques de la STEP, l'entreprise LOÏRA n'existant plus : des renseignements, auprès de villes équipées similairement à St Didier, ont complété l'information.

Le SMERRV espère que les travaux entrepris (remplacement des modules) pour répondre à l'expertise, permettront d'atteindre des rejets conformes aux normes, car la réception des travaux n'a toujours pas été signée.

Mr Jean François Samie pose la question du plan B (ou plan de secours) si ces travaux n'améliorent pas la situation.

Mr Bouletin se dit optimiste, une analyse des rejets permettra de vérifier si l'évolution est bonne et les résultats conformes aux attentes.

La montée en charge de la STEP est inévitable pour valider les tests.

Jean Pierre Saussac reste soucieux d'un équipement conforme administrativement mais sans historique des quatre saisons.

Mr Bouletin rétorque qu'après la réception des travaux, la période de garantie commencera, couvrant les risques.

Jean Pierre Saussac évoque différents problèmes techniques risquant de survenir et suggère la consultation d'entreprises vauclusiennes (Recycl'eau, Epur nature) sur place et très réactives.

Mr Bouletin annonce un moratoire au raccordement jusqu'au fonctionnement normal de la station, le remplacement d'un technicien et le recrutement d'un directeur technique au sein des services du SMERRV.

Sur l'initiative de Mr le maire de St Didier, Mr Gilles Vève, une réunion début Septembre sera organisée, permettant aux différentes parties de se rencontrer avant toute décision du prochain conseil communautaire.

La réunion se termine avec la remise, au Président et au Vice président du SMERRV, de deux ouvrages : 1. le livre publié en novembre 2013 par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse « Ces hommes qui font vivre les rivières », 2. l'étude de la Nesque propre : « Les rejets directs d'eaux usées urbaines via les by-pass des stations d'épuration, dans les cours d'eau : une pollution « autorisée » ? Peut-on y remédier ? ».

Pernes les fontaines, le 2 Juillet 2014

Le Collectif :

- Les usagers de St Philippe à Pernes les fontaines
- Les usagers des Garrigues de St Didier
- L'association ADUEA du canton de Pernes et des communes proches
- L'association « La Nesque propre »

# Collectif « Eau secours »